



La foudre a touché le clocher à deux reprises, puis un sapin voisin durant l'intervention. DR

CHAPELLE DE MOSSEL

## La foudre frappe en pleine intervention des sapeurs

**STÉPHANE SANCHEZ**

Grosse frayeur pour les sapeurs-pompiers glânois, hier soir à Mossel, sur la commune d'Ursy. La foudre ne s'est pas contentée de s'abattre sur le clocher de la chapelle de La Gottaz vers 21 h 40, vraisemblablement à deux reprises. Elle a également frappé une troisième fois, une trentaine de minutes plus tard, un sapin situé à quelques mètres de l'oratoire. Ceci alors que les sapeurs étaient en pleine intervention.

«La foudre a touché le sapin et on s'est jeté à terre par réflexe. On a senti une sorte d'onde électrique nous traverser», explique le capitaine Olivier Moduli, chef d'intervention, qui se situait à quelques pas de l'arbre, avec deux ou trois hommes. «Le bruit, l'éclair, la sensation, tout est arrivé en même temps», abonde le major Philippe Mauron. Le chef du Centre de renfort de Romont précise qu'il n'y a eu aucun blessé. «J'ai juste été brûlé à l'oreille. Mais très légèrement.»

Ironie du sort: lors de cet impact, les vingt hommes du Corps de sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI) Glâne-Sud et les dix hommes du centre de renfort n'avaient pas

encore engagé tous les moyens d'intervention, par précaution. «On attendait que l'orage très violent se calme pour déployer l'échelle-auto, qui peut attirer la foudre», observe Philippe Mauron.

**L'intervention** s'est ensuite déroulée sans accroc. Les flammes, qui s'en sont pris au clocher, ont été maîtrisées vers 23 h. Précision: «Le clocheton a reçu un tonnerre de feu et un tonnerre de pierre. Ce deuxième impact expliquerait les dégâts visibles à la base de la toiture, à l'intérieur», précise le capitaine Eric Dénervaud, commandant du CSPI. Les sapeurs ont terminé vers 1 h du matin, une fois le coq enlevé, l'armature calcinée du clocheton abattue et l'orifice bâché.

Quant au montant des dégâts, il est estimé à environ 50 000 francs, indique Pierre Ecoffey, directeur de l'Etablissement cantonal des assurances du bâtiment. Lequel rappelle que l'institution soutient à hauteur de 40% l'installation de paratonnerres sur les bâtiments, jusqu'à la fin 2010.

Construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la chapelle avait été rénovée en 2007 et 2008. |